



## COMMUNIQUÉ

À l'occasion des États généraux sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger convoqués le 2 octobre par le Ministre des Affaires étrangères et européennes, les organisations dont les noms suivent jugent nécessaire de dire publiquement leur grave inquiétude face aux évolutions d'un réseau qui scolarise 250.000 élèves à travers le monde, tant français qu'étrangers.

Elles jugent incohérentes les récentes décisions gouvernementales visant d'une part à offrir une prise en charge par la collectivité nationale de la scolarité des seuls lycéens français, de l'autre à relever à un rythme accéléré les frais de scolarité de tous les autres élèves, français et étrangers.

Elles constatent l'accélération d'un phénomène d'éviction des élèves étrangers, notamment ceux issus des milieux intellectuels qui ne peuvent plus assumer les hausses de tarifs.

Elles voient l'identité et la qualité de ce réseau également menacées par la réduction constante du nombre d'enseignants recrutés en France, par de sérieuses dérives dans la gestion des personnels à recrutement différé et par la montée de la précarité chez les personnels recrutés localement.

Elles témoignent d'un sous-investissement permanent en matière immobilière, qui freine la mise aux normes et le développement de ce réseau, et l'empêche d'accueillir des populations croissantes d'enfants français à l'étranger.

L'enseignement français à l'étranger est aujourd'hui à un tournant décisif. Les remèdes ne peuvent être trouvés dans la recherche systématique d'économies pour l'État et le transfert de charges croissantes sur les familles. Les enfants français scolarisés dans notre réseau coûtent moins à l'État que s'ils étaient scolarisés en France. Le Ministère des Affaires étrangères assure seul la part financière de l'État, le Ministère de l'Éducation nationale n'ayant qu'une implication pédagogique.

Pour sortir de la crise actuelle, il est indispensable que le Ministère de l'Éducation nationale, garant de ce service public, prenne sans plus tarder toutes ses responsabilités dans le financement de l'enseignement français à l'étranger. Les organisations signataires attendent du Gouvernement une décision rapide et claire à ce sujet.

Français du monde – ADFE

FAPÉE (*Fédération des Associations de parents d'élèves des établissements français à l'étranger*)

FCPE (*Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques*)

FSU (*Fédération syndicale unitaire*)

SNES-FSU (*syndicat National des Enseignements de Second degré - Fédération syndicale unitaire*)

SNUIPP (*Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pegc*)

UNSA-Éducation (*Union Nationale des Syndicats Autonomes - Education*)

SE-UNSA (*Syndicat des Enseignants - Union Nationale des syndicats autonomes*)

SGEN-CFDT (*Syndicats généraux de l'Education Nationale - Confédération française démocratique du travail*)